



Confrontation pour attouchement sur mineur

Par **nicole0411**, le **10/05/2012 à 08:35**

Bonjour,

ma petite fille de 8 1/2 ans a subi des attouchements par son père, ayant porté plainte , elle a été interrogé filmé, vu une psy et une gynéco, il n'y a aucune trace, elle a été convoqué a la brigade des mineurs et confrontée face a son père qui était lui avec son avocat, et elle toute seule, ils en ont déduit que c'est elle qui se touchait et avait pensé que c'était son père. faut dire qu'elle nous dit qu'elle dort tjrs avec lui et lui que se n'est pas vrai.

je voulais savoir si c'est normal qu'elle est été confronté avec lui et son avocat et elle était seule faut pense qu'elle n'a que 8 1/2

il y a aucune perquisition chez lui , donc ils classent l'affaire et peut dès le 20 mai retourner chez son père le w end

merci par avance pour votre réponse que j'attends avec impatience
cordialement